



Le moteur de ma voiture est en piteux état!

Par **lilou47**, le **16/09/2008 à 13:42**

Bonjour, rnj'ai acheté mon véhicule au mois de novembre 2007, la famille s'agrandissait!rnj'ai fait confiance à ce vendeur car je le connaissais, il m'a dit quil y avait quelques réparations à faire et une fois terminé je pouvais la récupérer.rnDès le début le voyant "anomalie antipollution" s'allumait, il m'a dit que ce n'était rien que dès qu'il aurait le temps, il s'en occuperait. Ma voiture a fait plusieurs visites dans son garage, mais il était évident que qq chose n'allait pas. Aujourd'hui selon les dires de professionnels, j'ai un moteur a changé!!! Mais le vendeur nie sa responsabilité et joue sur la garantie de 6 mois. Je pensais pouvoir m'arranger à l'amiable mais il ne répond plus.rnQue puis je engager? je pensais faire intervenir un expert pour "décortiquer" ce moteur, je ne sais plus quoi faire!! Merci de m'aider à prendre une direction.

Par **lawyer 57**, le **16/09/2008 à 17:08**

BonjourrrnLe meilleur conseil à vous donner est de vous rendre chez un avocat afin d'engager une procédure d'expertise judiciaire destinée à déterminer s'il s'agit d'un vice cahé lors de la vente.rnSeul un tel vice peut entrainer une indemnisation ou une anulaton de la vente.rnIl faut également savoir que le vendeur étant un professionnel, les tribunaux seront plus exigeants avec lui.rnle seul hic, c'est que vous aurez les frais d'expertise à avancer et que cette procédure sera relativement longue.

Par **lilou47**, le **16/09/2008 à 20:49**

Bonsoir, rnje vous remercie d'avoir répondu si rapidement, je pensais qu'il fallait simplement appeler un expert automobile sans passer par un avocat, est ce une obligation, c une question de coût pour ma part! rnMerci

Par **lawyer 57**, le **17/09/2008** à **09:47**

bonjour, rn rnNe pas passer par un avocat et une procédure judiciaire est possible, mais dans ce cas votre expertise sera considérée comme privée, et pas forcément contradictoire. rnLa valeur d'une expertise judiciaire est incontestable et donc cette voie est préférable.